

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque  
AGROPARC - CS 60508  
84908 AVIGNON cedex 9

Avignon, le 15 février 2019

Tel. 04.32.44.89.30  
Fax. 04.90.31.32.74

**N° 19-86**

**ARRETE DU PRESIDENT PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE  
D'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR TERRITORIAL**

Le Président du Centre de Gestion,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2011-559 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°14/35 du 14 février 2014 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,

Vu l'arrêté n°14/178 du 15 octobre 2014 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,

Vu l'arrêté n°15-025 du 16 février 2015 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,

Vu l'arrêté n°16-016 du 28 janvier 2016 portant liste d'admission au concours d'accès au grade d'animateur territorial,

Vu l'arrêté n°16-025 du 15 février 2016 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,

Vu l'arrêté n°18-055 du 15 février 2018 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial,

Considérant la demande de réinscription reçue par le CDG 84,

**ARRETE**

**Article 1 :** A compter du 15 février 2019, la liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur territorial est établie, par ordre alphabétique, comme suit :

CONCOURS INTERNE :

FERRIER Laurent

**Article 2 :** Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

Le Président du  
CENTRE DE GESTION  
DE  
VAUCLUSE  
Maurice CHABERT

